



# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
6 mois, 2 50  
Etranger, 1 an, 5 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>40</sup> 8<sup>45</sup> — Bulle, arr. 8<sup>00</sup> 1<sup>25</sup> 5<sup>10</sup> 10<sup>58</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.; Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames : 30 cent. la ligne. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLE, le 18 août 1896.

## DANS LA COULISSE

A voir le zèle et la compacité avec lesquels féaux sujets et les serviteurs bénévoles de M. Python ont opéré et manœuvré pour préparer la victoire du 9 août, on est tenté d'admirer leur puissante organisation. Quelques personnes parcourent même le catalogue des récompenses de l'Exposition en se demandant pourquoi le gouvernement fribourgeois, qui a obtenu une médaille d'argent pour la pêche, n'a pas reçu la médaille d'or pour le système d'élections scientifiques.

Mais c'est précisément cette absolue discipline qui devrait faire réfléchir le grand dispensateur Georges Python et modérer les accents de triomphe de nos confrères *la Liberté* et *l'Ami du peuple*.

C'est à l'apogée de leur gloire que les grands autocrates ont le plus à veiller sur leur entourage; c'est après Wagram que Napoléon a compris la dangereuse nécessité de répartir aux roitelets de sa famille et aux principaux généraux les nouveaux lambeaux de son empire, et Alexandre de Macédoine doit être reconnaissant à une mort prématurée de lui avoir épargné le spectacle de son empire démembré par ses propres généraux.

Notre dictateur fribourgeois est bien trop perspicace pour n'avoir pas observé déjà que ceux de ses jeunes officiers dont le talent, le dévouement s'est le plus exercé dans la récente campagne attendent, avec une impatience proportionnée à l'effort accompli, le salaire de leur concours.

Le naïf Sancho lui-même ne s'attachait pas à la fortune de don Quichotte pour assurer à ce dernier les sourires de Dulcinée, mais bien pour avoir à gouverner l'île que le grand adversaire des moulins à

vent ne cessait de lui promettre. Or, nos budgétivores, y compris ceux qui désirent le devenir, peuvent, à la rigueur, ressembler à Sancho-Pança par la pesanteur des membres ou par l'entêtement, mais la naïveté n'est pas leur fort. Ils ont été formés à trop bonne école pour cela.

Il en résulte que de profondes fissures, prêtes à s'élargir d'un ou deux pieds, lézardent de diverses parts le grand et superbe édifice gouvernemental. Ceux qui sont à l'honneur vont-ils déguerpir à la vue des mâchoires de ceux qui n'ont encore été qu'à la peine? Et ceux qui ont été à la peine vont-ils longtemps renoncer à être à l'honneur?

Que faire pour contenter tout ce monde? L'oracle n'a pas parlé, je le veux bien, mais derrière cette grande scène, où la pitrerie gouvernementale fait aller et venir ses pantins, se trouve la toile et derrière la toile, tout en faisant leur partie d'yass, les acteurs désœuvrés conspirent. Jeunes pour la plupart, étrangers au district pour la plupart, ils ne se soucient pas d'être venus à Bulle pour manger cette poussière de nos rues que le ciel a en depuis quelque temps la bonté de leur épargner. Eux aussi veulent des places, des honneurs, de la galette, des coups de chapeau. Laissera-t-on toujours les hommes *vieux jeu* cumuler « frontement les meilleurs emplois? Le président du Tribunal excelle à sa manière à convaincre les électeurs influents, mais il ne sait pas assez dissimuler ses ficelles : la justice fribourgeoise est comme la femme de César, elle ne doit pas être suspectée — ce qui n'est pas flatteur pour César, car si sa femme avait dû ressembler à la justice fribourgeoise —... mais poursuivons. N'est-il pas d'autres moyens d'épater le paysan que ces ultimatums par trop compromettants de M. le président? Et tel se charge de procéder tout autrement, plus scientifiquement. Mettre le poignard sous la gorge à toujours été un

moyen brutal et puis le président a fait son temps et il a assez à s'occuper de sa famille. Sans compter que le notariat, ça jure avec la présidence... Oui, on vieillit à de pareilles besognes.

Il ne faut, bien entendu, pas parler de l'agence de la Banque d'Etat, laquelle devrait être occupée par un homme spécial, jeune, actif, énergique. Non pas qu'on veuille étendre davantage le réseau des incompatibilités, ce qui, au reste, signifierait peu de chose, car des incompatibilités, on s'en soucie comme d'un verre d'eau sucrée : quand elles gênent, on les enjambe. Mais, enfin, pour le bon ordre des choses, il ne convient pas de s'absenter d'un bureau de ce genre, ce doit être l'opinion de chacun qu'on ne peut être au Grand Conseil et bien avoir l'œil sur les affaires de la Banque.

D'autres ont beau faire les zélés, qui ne sauraient être sympathiques. Or, on a beau occuper des emplois à l'abri des caprices populaires, il convient, pour le prestige gouvernemental, d'être accueillant, gracieux, même derrière un guichet de recette de district.

Tels sont les entretiens déçus qui se renouvellent chaque jour ou chaque soir dans la coulisse. Et un tel se voit président du tribunal, un autre juge de paix, un autre receveur, un autre tout ce qu'on voudra. Pour un peu, on se saluerait déjà dans la rue par le titre qu'on s'est ainsi décerné *inter pocula* et qu'on va désormais chercher à obtenir par une croisade commune.

Bien maladroit serait M. Python s'il n'entendait pas ces lointains grondements d'orage dont les brumes gouvernementales n'ont pu nous dissimuler les premiers éclairs.

Aujourd'hui, tout marché se fait donnant, donnant, et que diable! on n'a pas fait ses études pour imiter Sancho agissant indéfiniment par la vision d'une île

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 15

## MONSIEUR LECOQ

PAR ÉMILE GABORIAU

Quel était-il?... Qui avait tort ou raison, de Gérol souvenu par tous les gens du Dépôt, ou de Lecoq, seul de son bord.

L'opinion de Gérol s'appuyait sur une preuve formidable, l'évidence qui pénètre dans l'esprit par les yeux.

L'hypothèse du jeune policier ne reposait que sur une série d'observations subtiles et de déductions dont le point de départ était une phrase prononcée par le meurtrier.

Et cependant Lecoq n'avait plus l'ombre d'un doute, depuis une courte conversation avec le greffier de M. d'Escorval, qu'il avait rencontré en sortant du Dépôt.

Ce brave garçon, adroitement interrogé par Lecoq, n'avait point vu d'inconvénient à lui apprendre ce qui s'était passé dans la cellule des « secrets », entre le prévenu et le juge d'instruction.

C'était, autant dire, rien.

Non seulement le meurtrier n'avait rien avoué à M. d'Escorval, mais il avait, assurait le greffier, répondu de la façon la plus évasive aux questions qui lui étaient posées, et même, à certaines, il n'avait pas répondu.

Et si le juge n'avait pas insisté, c'est que, pour lui, ce premier interrogatoire n'était qu'une formalité destinée à justifier la délivrance ou peu prématurée du mandat de dépôt.

Dès lors, que penser de l'acte de désespoir du prévenu?... La statistique des prisons est là, pour démontrer que les « malfaiteurs d'habitude » — c'est l'expression — ne se suicident pas.

Arrêtés chauds du crime, les uns sont pris d'une exaltation folle et ont des attaques de nerfs, les autres tombent dans une torpeur stupide, pareille à celle de la bête repue qui s'endort, les baines pleines de sang.

Mais aucun n'a l'idée d'attenter à ses jours. Ils « tiennent à leur peau », si compromise qu'elle soit, ils sont lâches, ils sont douillets. L'abject Poullman, pendant sa détention, ne put jamais se résoudre à se laisser arracher une dent, dont il souffrait tant qu'il en pleurait.

D'un autre côté, le malheureux qui dans un moment d'égarerement commet un crime, cherche presque toujours à échapper par une mort volontaire aux conséquences de son acte.

Donc, la tentative avortée du prévenu était une forte présomption en faveur du système de Lecoq.

— Il faut, se disait-il, que le secret de cet infortuné soit terrible, puisqu'il y tient plus qu'à la vie, puisqu'il a essayé de s'étrangler pour l'emporter intact dans la tombe.

Il s'interrompt, quatre heures sonnaient.

Lestement il sauta à bas de son lit, où il s'était jeté tout habillé, et cinq minutes plus tard, il descendait la rue Montmartre, où il logeait déjà à cette époque, mais dans un hôtel garni.

Le temps était toujours détestable; il bronchait. Mais qu'importait au jeune policier!... Il marchait d'un bon pas, quand, arrivé à la pointe Saint-Eustache, il fut interpellé par une grosse voix railleuse.

— Hé!... joli garçon!

Il regarda et aperçut Gérol qui, suivi de trois de ses agents, venait jeter ses filets aux environs des Halles. C'est un bon endroit. Il est rare qu'il ne se glisse pas quelques filons altérés dans les établissements qui restent ouverts toute la nuit pour les maraichers.

— Te voilà levé bien matin, monsieur Lecoq, continua l'inspecteur de la sûreté, tu cours toujours après l'identité de notre homme.

— Toujours.

and'rue 20.

entivement.

t. vin rouge  
pour jus de raisin

100 litres  
27 —  
très fort 30 —  
il y a 3 ans, rappelle vin  
recommandé comme vin  
100 litres, fr. 38 —  
niger, Boswyl. Arg.)

magasin

de la ville de Bulle.  
DURRAT, notaire.

ENDRE

le fonds d'un magasin  
quincaillerie.  
agence de publicité Haasen-  
Bulle.

me relieur

né, de très bonne famille,  
appliqué, cherche de suite  
bonne française.

ers-cordonniers

site chez Alphonse SUDAN,

demande

atton de Neuchâtel, une  
sachant cuire et connais-  
sant ménage.

es VAUCHER, consomm-

emande

érieuse pour un petit mé-  
l'agence Haasenstein &

me cuisinière

un hôtel de Romont. En-  
e. Bonnes références exi-  
agence de publicité Ha-

Bulle.

ERVEILLEUX!

AVON aromatique

t de lis

EMANN & Cie,

ur, à Dresde et Zurich,

efficace et le plus propre

importunes, les taches de

les dartres, comme aussi

e, sèche et jaune, etc.

imerie de la Gruyère, à

la pièce.

ouer :

fromage à La Tour-

J. STERROZ.

ÉMILE LENZ A BULLE:

tures,

COMMERCIALES

primée, 4 fr. 50 le mille.

A LETTRES

es PARCHES et toile.

ES GOMMÉES

e laiterie, etc.

DE MÉNAGE

10 cent.

COLAT

JCHARD

SOLUBLE

LENTE QUALITÉ

PRIX MODÉRÉS

PROUVE

RTOUT.

uz, imprimeur-éditeur.



inconnue; on a montré au gouvernement ce qu'on savait faire pour lui. A lui de comprendre tout de suite, sinon on ne tardera pas de lui faire saisir, mais trop tard, par une complète indifférence et en se retirant aux élections de décembre, chacun dans son ermitage, afin de laisser faire l'opposition.

LOI SUR LE COMMERCE DES BESTIAUX

On lit dans le *Journal d'agriculture de la Suisse romande*, sous la signature de M. C. Borel :

Le referendum ayant été demandé par le nombre voulu d'électeurs, nous avons trois votations en perspective pour cet automne sur trois projets de loi fédérales : celle contre le code disciplinaire, celle sur la comptabilité des chemins de fer et celle sur le commerce des bestiaux. Les deux premières de ces lois n'intéressent pas directement l'agriculture, nous nous dispensons d'en parler quoique celle sur la comptabilité des chemins de fer ait fait l'objet d'une discussion et d'un vote de la Société suisse d'agriculture qui s'est prononcée en sa faveur, ce qui ne préjuge en rien la question, même pour les agriculteurs de la Suisse allemande.

La loi fédérale sur la garantie des défauts dans le commerce des bestiaux est ainsi libellée dans ses sept articles :

Art. 1<sup>er</sup>. Les prescriptions du code fédéral des obligations sur la garantie des défauts de la chose vendue (articles 243 et suivants) sont complétées par les dispositions ci-après.

Art. 2. Dans le commerce des bestiaux (chevaux, ânes, mulets, bêtes à cornes, moutons, chèvres et porcs), il n'existe de garantie du vendeur pour les défauts de la chose vendue, ou pour les qualités promises, que si le vendeur a donné par écrit cette garantie à l'acheteur (article 243 et 245).

Art. 3. Si la garantie a été donnée par écrit, mais que la durée n'en ait pas été fixée, elle est de neuf jours, non compris le jour de la délivrance ou celui de la mise en demeure de prendre livraison (art. 343).

Cette durée ne concerne pas la garantie pour la gestation.

Art. 4. Le vendeur n'est tenu à la garantie envers l'acheteur que si le défaut de la chose vendue lui a été notifié pendant la durée de la garantie et a été dûment constaté au plus tard 48 heures après le terme de la garantie (article 246).

Art. 5. Le vendeur qui a frauduleusement caché les défauts ou qui a sciemment induit en erreur l'acheteur ne peut se prévaloir d'aucune des limitations de responsabilité établies par la présente loi (articles 244 et 247).

Art. 6. Sont abrogées toutes les dispositions contraires à la présente loi du droit fédéral, les législations cantonales et notamment du concordat du 5 août 1852 concernant la fixation et la garantie des vices rédhibitoires du bétail.

Art. 7. Le Conseil fédéral est chargé, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 17 juin 1874, concernant les votations populaires sur les lois et les arrêtés fédéraux, de publier la présente loi et de fixer l'époque où elle entrera en vigueur.

Aujourd'hui il n'existe aucune loi spéciale sur le

commerce des bestiaux, et quoique nous croyons que moins il y a de lois mieux cela vaut pour tout le monde (car on constate que les pays qui ont le moins de lois sont les mieux administrés), cependant cette nouvelle loi est très simple et déjà à ce titre mérite des éloges. Pour la combattre on a mis en avant la répugnance qu'ont les agriculteurs à écrire; mais qu'il y ait une loi semblable à celle ci-dessus ou qu'il n'y en ait pas, il faut toujours écrire quelque chose si on veut avoir une garantie. En possession de cette loi, on pourra en faciliter l'exécution en imprimant au dos des certificats de santé, un formulaire pour la garantie des principales maladies qui généralement demandent une garantie; n'ayant plus qu'à remplir ce formulaire, ce sera une facilité pour ceux qui n'aiment pas à écrire.

Nous estimons donc que pour les agriculteurs cette loi très simple est plutôt un progrès et il ne faut pas nécessairement que sa votation avec d'autres lois différentes entraîne le rejet. La demande de referendum pour cette loi est beaucoup plus faible que celle pour les deux autres lois, ce qui tendrait déjà à montrer qu'elle n'est pas aussi impopulaire et que beaucoup d'agriculteurs en ont jugé ainsi. Ce sera bientôt à eux de décider ce qu'ils en pensent.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Exposition. — Pendant la journée de vendredi il y a eu 10,433 entrées dont 6187 aux guichets et 4246 abonnés.

Samedi, il y a eu 21,820 entrées se répartissant en 6055 abonnés et 15,765 aux guichets.

L'affluence des voyageurs à Genève a été considérable ces deux derniers jours, ainsi samedi il est arrivé de France 7209 voyageurs et de Suisse 6500. Dimanche, 4927 de France et 3872 de Suisse.

Dimanche l'affluence des visiteurs a été très forte, les entrées se sont élevées à 32 271, dont 23,366 aux répartisants en 18,463 entrées à 1 franc, enfants 816, chemins de fer 2791, bateaux 184, attraction 246, collectif 872. Abonnés 8905.

Au Village suisse, il y a eu 18,023 entrées.

Zurich. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* a reçu des nouvelles directes du voyage de l'ingénieur Ig. Malgré une grande fatigue, M. Ig a pu effectuer la route sans incident sérieux. Ménélik et la reine ont envoyé à sa rencontre des messagers pour lui exprimer leur satisfaction de le voir arriver. M. Ig devait atteindre la résidence de Ménélik à la fin de juillet; ses derniers messages ont été expédiés des montagnes du Choï, et il n'avait plus que peu de jours de voyage avant d'arriver à destination.

Après une discussion qui a duré 2 1/2 h., le Conseil municipal a adopté la proposition concernant l'utilisation provisoire du corps de pompiers.

L'Union ouvrière de Zurich a nommé une commission chargée de la récolte des signatures pour la demande d'initiative en faveur de la nationalisation des chemins de fer.

Berne. — Le fameux Ganting déjà extradé de Londres et condamné à Berne pour vol du sceau universitaire, et qui, après sa condamnation, éteinte

— C'est une réponse positive qu'il me fait.  
— Ah! Ah!... fit le vieux d'un ton narquois, monsieur connaît sans doute deux dames qui ont perdu quelque chose dans une voiture, et alors...  
Le jeune policier tressaillit de joie. Cet homme, évidemment, était celui qu'il cherchait; il l'interrompit :  
— Avez-vous entendu parler d'un crime dans les environs?...  
— Oui, dans un cabaret borgne, on a assassiné...  
— Eh bien!... ces deux femmes s'y trouvaient; elles fuyaient quand elles vous ont rencontré. Je les cherche; je suis agent du service de la sûreté, voici ma carte; voulez-vous me donner des renseignements?...  
Le gros cocher était devenu blême.  
— Ah!... les scélérates, s'écria-t-il. Je ne m'étonne plus du pourboire qu'elles m'ont donné. Un louis, et deux pièces de cent sous pour la course, en tout trente francs... Gueux d'argent!... si je ne l'avais pas dépensé, je le jeterais...  
— Et où les avez-vous condamnées ?  
— Rue de Bourgogne. J'ai oublié le numéro, mais je reconnaitrais la maison.  
— Malheureusement, elles ne se seront pas fait descendre chez elles.  
— Qui sait?... Je les ai vues sonner, on a tiré le cordon et elles entraient comme je filais. Voulez-vous que je vous y mène ?  
Pour toute réponse, Lecoq s'élança sur le siège en disant :  
— Partons!..

XIV

Devait-on supposer complètement dénuées d'intelligence les femmes qui s'étaient échappées du cabaret de la veuve Chapin au moment du meurtre ?  
Non!  
Était-il admissible que ces deux fugitives, avec la conscience de leur situation périlleuse se fussent fait conduire

par la prison préventive, continuait à Mannheim sa fabrication de faux diplômes universitaires, est arrivé jeudi à Berne, à 10 h. 30, par le train de Bâle, extradé par l'Allemagne.

Le prévenu était tout de noir habillé. Il portait un chapeau mou, des lunettes sur le nez, barbe noire entière. Il paraissait fort penaud de rentrer, pour la seconde fois, dans sa ville natale, sous l'escorte d'un gendarme. Il a été conduit à la préfecture.

M. Jean Jucker, le brasseur bien connu, est mort à Wabern, près Berne, à l'âge de 57 ans. M. Jucker était l'un des principaux brasseurs de la Suisse et il possédait à Berne plusieurs brasseries.

L'assemblée des délégués du parti radical bernois, réunis hier à Berne, a entendu les rapports de M. Marti sur la loi sur la comptabilité des chemins de fer; de M. Bähmann sur les articles militaires; de M. Zimmermann sur la loi relative au commerce du bétail.

Elle a voté à l'unanimité trois résolutions recommandant au peuple bernois d'adopter ces trois lois. La séance qui a duré deux heures et demi a été suivie d'un banquet où des toasts ont été portés en particulier à MM. Herter et Muller, conseiller fédéral.

L'autre jour, un maître cordonnier de Niederbipp, mécontent de son apprenti, le renvoyait sans autre forme de procès de son atelier. Le pauvre jeune homme prit si fort à cœur cette punition que, rentré chez lui, il prit de la mort-aux-rats et en absorba une forte dose. Quelques minutes plus tard, il était mort.

L'infortuné apprenti était âgé de 17 ans seulement. C'était un brave garçon qui n'avait causé que du contentement à ses parents.

Appenzell Rh.-Ext. — La fondation destinée à la construction d'un asile cantonal pour les aliénés a reçu d'un Appenzellois habitant St-Gall, M. A. Schiess, un don de 100 000 fr. Il y a 3 ans, M. Schiess avait fait don d'une même somme pour le même but.

Genève. — Un bien triste accident s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche. Un groupe de jeunes gens rentraient à leur domicile vers minuit; en passant le pont de la Machine, l'un d'eux, L. S., âgé de 18 ans, voulant sans doute donner une idée de ses connaissances en gymnastique, fit mine de vouloir sauter la barrière, mais malheureusement il avait pris un élan trop fort et, au lieu de se maintenir contre, il perdit l'équilibre et tomba dans le bras gauche du Rhône.

On juge de la stupeur de ses amis qui n'avaient pu prévoir un si funeste résultat, ni venir en aide au jeune imprudent, tant l'action avait été rapide; ils tentèrent néanmoins de lui porter secours, mais sans parvenir à l'atteindre.

Après sa chute, le malheureux S. revint deux ou trois fois à la surface en se débattant, puis disparut définitivement. Une demi-heure après, on retirait son cadavre devant les grilles du bâtiment des turbines.

ÉTRANGER

France. — Dans le numéro d'août de la *Revue socialiste*, nous lisons un intéressant article de M. Paul Louis sur les résultats du système Méline. Ana-

ju-qu'à leur domicile par une voiture prise sur la voie publique ?  
Non encore.  
Donc l'espoir de les rejoindre que manifestait le cocher était chimérique.  
Lecoq se dit tout cela, et cependant il n'hésita pas à grimper sur le siège et à donner le signal : En route.  
C'est qu'il obéissait à un axiome qu'il s'était forgé à ses heures de méditation, qui devait plus tard assurer sa réputation et qu'il formulait ainsi :  
« En matière d'information, se défier surtout de la vraisemblance. Commencer toujours par croire ce qui paraît incroyable. »  
D'autre part, en se décidant ainsi, le jeune policier se ménageait les bonnes grâces du cocher et, par suite, des renseignements plus abondants.  
Enfin, c'était une façon d'être rapidement ramené au cœur de Paris.  
Ce dernier calcul ne fut pas déçu.  
Le cheval dressa l'oreille et allongea le trot, quand son maître cria : « Hue, Cocotte ! » La bête avait pratiqué l'homme et reconnaissait l'intonation avec laquelle il n'y avait pas à badiner.  
En moins de rien, la voiture atteignit la route de Choisy, et alors Lecoq reprit ses questions.  
— Voyons, mon brave, commença-t-il, vous m'avez conté les choses en gros, j'aurais besoin de détails maintenant. Comment ces deux femmes vous ont-elles accosté ?  
— C'est bien simple. J'avais fait, le dimanche gras, une fiche journée. Six heures de files sur les boulevards, et la pluie tout le temps. Quelle misère!... A minuit, j'avais trente sous de pourboire, pour tout potage. Cependant, j'étais tellement échiné, mon cheval était si las, que je me décidai à rentrer. Je maronnais, il faut voir!... quand, rue du Chevaleret, passé la rue Picard, j'aperçus de loin deux femmes debout sous un réverbère. Naturellement, je ne m'en occupai pas, parce que les femmes, quand on a mon âge...

lysant successivement extérieur, du tonnage chaude, et des ensemble montre quelle perturbation douaniers a jetée dans de la France.

Nous empruntons à de son travail, qui me termes satisfaisants, l'accomplie il y a quatre

1° Décadence générale  
2° Fermeture des usines  
3° Affectation de nos capitaux  
4° Ruine de nos industries  
5° Désastres de nos colonies  
6° Affectation de nos colonies  
7° Chute ininterrompue  
8° Resserrement de nos frontières

Passant aux considérations Paul Louis voit dans le plus audacieux dirigeant par la classe capitaliste qu'en dépit des paroles sonores par M. Méline, l'Etat et de l'atelier ne font pas leur homogénéité

Cette synthèse des faits aurait rester inaperçue — On mande de Berlin que le couple impérial le 5 octobre; il passa le 7 et 8 et repartira

Allemagne. — apprend que le nombre a été pour le semestre élevé qui ait été atteinte proportion les différentes mandes se partageant dans : Berlin, 4649 Bonn, 1863; Breslau, 1379; Wülzburg, 121164; Erlangen, 112965; Greifswald, 94 Kiel, 708; Königberg, 500; Münster, 448

comptent le plus d'étudiants la médecine, 7851, et l'histoire, 3548.

Angleterre. — journal qu'Oscar Wilde cause de saut.

Tunisie. — On dans trois maisons ont été faites, la plus de banque française

On a saisi cent millions; de plus, on a filigrane représentant l'imitation est telle leur habitude de ment embarrassés pour dire lieu des autres.

— Passons l'interrompue  
— Je passe en effet à m'appeler : « Cocher tend rien. Mais alors et crient : « Un louis!... quand, pour comble, la la course! » Du coup, Lecoq bouillait d'impressions directes et rapides était de tout entendre.

— Vous comprenez, pas à deux gaillardes pitié là-bas. Donc, quand dis : « Halte-là!... les papa; où sont-ils? » A recta 30 francs, en disant : Impossible d'être fier. A présent, comment vous dites ?  
— Je vous demande, vous les avez prises?... Un large rire épanouit : Dame!... répondit de deux pas grand choc

— Ah!... Et comment... Comme les demoiselles m'entendez. Sentez que l'autre... Oh! là là!... Laquelle a couru? Celle qui avait l'air si fier? Il s'interrompit : si son esprit, qu'il tira son... Tonnerre!... s'écria, à ce moment-là, l'appela l'autre « Mac l'autre la tutoyait et l'



CANTON DE FRIBOURG

**Recours.** — Le Conseil fédéral adressera à l'Assemblée fédérale un rapport sur le recours du gouvernement du canton de Fribourg contre l'arrêté fédéral du 7 mars 1896, relatif aux élections communales de Romont, du 5 mai 1895.

**Cadavre.** — Jeudi, on a trouvé à Villangeaux (G'âne) le cadavre d'un Italien qui habitait dans ces derniers temps la commune de Montet, près Rue. Ce cadavre était dans un état de décomposition assez avancée et la mort devait remonter à une quinzaine de jours. On peut le conclure, du reste, d'une annotation trouvée au carnet du défunt et portant la date du 29 juillet 1896.

La mort ne peut être attribuée qu'à un suicide. Le malheureux s'est pendu à un chêne avec sa ceinture de cuir; la ceinture s'est cassée, et le cadavre est tombé, la face contre terre, dans l'intérieur d'une haie, ce qui explique qu'on ait été si longtemps sans l'apercevoir.

**Accident.** — Un jeune somnambule est tombé d'un second étage, dans le quartier de l'Auge, à Fribourg, pendant la nuit du 12 au 13 août, et s'est fait de graves blessures.

**Fausse monnaie.** — De faux écus de cinq francs circulent depuis quelques jours à Vevey. Il y en a de deux sortes, des français et des italiens. Les pièces françaises sont assez bien imitées, mais rendent un son mat; les pièces italiennes sont très grossièrement faites et reconnaissables tout de suite. Toutes deux sont très savonneuses au toucher.

**Lac-Noir.** — Outre les gros brochets pris par MM. Doge et Wideman, ce dernier, pêcheur émérite, a attrapé deux anguilles, dont l'une pesait 9 livres et l'autre 5 livres. On prétendait depuis longtemps que les anguilles existaient dans le Lac-Noir, mais depuis des années on ne l'avait plus constaté.

**Empoisonné.** — M. Albert de Remy, de Fribourg, jeune lieutenant qui faisait son école centrale à Thoune, est mort dans l'avant-dernière nuit, empoisonné par des champignons qu'il avait mangés dans la journée de dimanche.

Selon une autre version, il aurait succombé à une péritonite.

GRUYÈRE

**Recrues.** — L'école de recrues N° 3, en ce moment en service à Colombier, à laquelle assistent quelques recrues de la Gruyère, forte d'environ 6000 hommes, fera vers la fin août sa grande course de 4 jours dans le district de la Singine. Elle traversera le lac en bateau, prendra le chemin de fer d'Estavayer à Fribourg, d'où elle se dirigera sur Planfayon, puis sur Schwarzenbourg. En continuant ses opérations, l'école traversera le district du Lac pour aller aboutir à Cudrefin sur le lac de Neuchâtel et regagner ses quartiers par bateau.

— Oh!... fit le jeune policier, sur trois tons différents, oh! oh!... Et laquelle, s'il vous plaît, disait: tu?

— La mal mise. Elle n'avait pas les deux pieds dans le même soulier, celle-là. Elle secouait l'autre, la cosse, comme un prunier. « Malheureuse, lui disait-elle, veux-tu nous perdre... tu t'évanouiras quand nous serons à la maison, marche!... » Et l'autre répondait en pleurnichant: « Vrai, madame, bien vrai, je ne peux pas! » Elle paraissait si bien ne pas pouvoir, en effet, que je me disais à part moi: « En voilà une qui a un plus que de suffisance!... »

C'était là des circonstances, et d'une importance extrême, qui confirmaient, en les rectifiant, les premières suppositions de Lecoq.

Ainsi qu'il l'avait soupçonné, la condition sociale des deux femmes n'était pas la même.

Seulement, il s'était trompé en attribuant la prééminence à la femme aux fines bottines à talons hauts, dont les empreintes inégales lui avaient révélé les défaillances.

Cette prééminence appartenait à celle qui avait laissé les traces de ses souliers plats, et supérieure par sa condition, elle l'avait été par son énergie.

Lecoq était désormais persuadé que des deux fugitives, l'une était la servante et l'autre la maîtresse.

— Est-ce bien tout, mon brave? demanda-t-il à son compagnon.

— Tout, répondit le cocher, sauf que j'ai observé que celle qui m'a donné l'argent, la mal vêtue, avait une main... oh! mais une main d'enfant et que, malgré sa colère, sa voix était douce comme une musique.

— Avez-vous vu sa figure?...

— Oh!... si peu...

— Enfin, pouvez-vous me dire si elle est jolie, si elle est brune ou blonde?...

Tant de questions à la fois étourdissaient le digne cocher.

(A suivre.)

**Le temps qu'il fait.** — Depuis hier, le temps s'est rapidement rafraîchi. C'est bon signe: il est permis d'augurer que cette fraîcheur, imputable aux nuits déjà grandissantes, mais qui n'empêche pas les journées de rester belles et chaudes, marque enfin le terme de ces interminables pluies d'orage qui ont gâté la saison des étrangers, du moins en bonne partie. Nos hôteliers tâcheront de se rattraper durant le mois de saison qu'il leur reste à parcourir ou, à ce défaut par quelques bonnes opérations sur les vins à la maturité desquels quelques semaines de soleil seront fort propices.

Quant aux paysans, après la belle récolte de foins ils agissent de nouveaux courageusement leur faux pour les beaux regains qui achèvent leur poussée.

**Vaches foudroyées.** — Durant l'orage de samedi soir, la foudre a tué, près d'un chalet de la commune de Neirivue, trois vaches appartenant à M. J. Charrière, à Bulle.

CHRONIQUE AGRICOLE

Le bétail de Gruyère tacheté noir.

On nous adresse les détails suivants relativement à la communication que nous avons faite sur l'achat de vaches de la race gruyérienne pour la grande vacherie de Francfort-sur-Mein.

La grande vacherie de Francfort-sur-le-Mein, placée sous le contrôle de la Société des médecins de cette ville, poursuit depuis 20 ans le principe de n'acheter que de bonnes et saines vaches suisses, nourries avec du foin et du regain de Suisse, et de fournir ainsi à la ville de Francfort un lait sain et nourrissant pour les enfants et les personnes qui veulent se mettre au régime lacté. Jusqu'à présent, cette vacherie n'a acheté que des vaches brunes de la Suisse centrale, dont le besoin annuel s'élevait en moyenne de 50 à 70 pièces.

Au printemps 1896, le directeur de cet établissement a adressé au soussigné la prière de bien vouloir le seconder dans l'achat de 10 vaches de la race *Gruyère tachetée noire*; c'est ce qui a eu lieu. L'essai que l'établissement a voulu faire avec notre bétail a réussi à son entière satisfaction.

Il n'est pas besoin d'employer beaucoup de mots pour faire ressortir l'importance que cette affaire a pour nos éleveurs de bétail. Comme l'établissement veut acheter exclusivement des vaches tachetées noires, nous avons précisément gagné par là un débouché assez important pour notre bétail de Gruyère; en même temps, sa réputation se répand de plus en plus de la meilleure façon en Allemagne.

Mais pour attacher une fois pour toutes le dit établissement à notre contrée, il est indispensable que les éleveurs qui lui veulent vendre du bétail se déclarent prêts à soumettre à l'inoculation de la tuberculine les vaches en question. Cela est nécessaire, vu que les médecins de la plupart des grandes villes d'Europe ne recommandent que les établissements laitiers dont l'effectif du bétail est composé d'animaux inoculés et trouvés sains.

Comme on sait, notre robuste bétail n'est que peu prédisposé à la tuberculose et ne réagit que dans de rares cas à la tuberculine. Comme, au surplus, l'inoculation des animaux avec la tuberculine est une opération absolument inoffensive, il n'est dès lors qu'à recommander aux éleveurs en question de se familiariser avec cette mesure et de s'assurer par là un débouché durable et avantageux.

L'achat des vaches par l'établissement laitier francfortois se fait également toute l'année. Les animaux de poids portant le troisième ou le quatrième veau, ainsi que les vaches fraîches vélées sont préférés. L'établissement ne fait que d'achever de traire les vaches et les vend ensuite au boucher. C'est déjà pour cette raison que les animaux plus âgés ont la préférence.

Le soussigné a reçu commission pour l'achat de se mettre directement en relation avec les éleveurs, ainsi que d'opérer l'inoculation des vaches en question. Je prie par conséquent les éleveurs qui, sous les conditions indiquées, se proposent de se mettre de temps en temps en relation avec ledit établissement de s'adresser au soussigné.

AD. STREBEL, vétérinaire, à La Tour de Tréme.

Pour la rédaction: LOUIS COURTHON.

S. A.	Etoffes p. dames dep. fr. 1.25 p.m. jus-
ci-devant	qu'à 8.50; nouv. en mohair, alpacas, ba-
F. Jelmoli	règes, mousseline-laine à 90 c. p.m. Echan-
DÉPOT DE FABRIQUE	tillons sur demande franco à toute per-
ZURICH	sonne, ainsi que ceux d'étoffes pour mes-
	sieurs, toiles en fil et coton, indiennes,
	couvertures, etc.

lysant successivement les statistiques du commerce extérieur, du tonnage des ports de la marine marchande, et des ensemençements agricoles, l'auteur montre quelle perturbation l'application des tarifs douaniers a jetée dans le développement économique de la France.

Nous empruntons à M. Paul Louis les conclusions de son travail, qui mesurent très exactement, et en termes satisfaisants, l'œuvre de réaction économique accomplie il y a quatre ans.

- 1° Décadence générale de nos échanges;
- 2° Fermeture des marchés dont nous étions jadis les maîtres;
- 3° Affaiblissement de la France devant l'Allemagne;
- 4° Ruine de nos industries nationales les plus florissantes;
- 5° Désastres de nos ports, frappés au profit d'Anvers, de Hambourg et de Gènes;
- 6° Affaiblissement continu de notre marine-marchande;
- 7° Chute ininterrompue des prix;
- 8° Resserrement des cultures.

Passant aux conséquences sociales du régime, M. Paul Louis voit dans le protectionnisme l'attentat le plus audacieux dirigé contre la classe laborieuse par la classe capitaliste. Il termine en affirmant qu'en dépit des paroles prononcées récemment à Sessions par M. Méline, les deux prolétariats de la terre et de l'atelier ne font qu'un, et rien ne pourra rompre leur homogénéité.

Cette sythèse des résultats du protectionnisme ne saurait rester inaperçue.

— On mande de Paris à la *Gazette de Francfort* que le couple impérial russe arriverait à Cherbourg le 5 octobre; il passerait à Paris les journées des 6, 7 et 8 et repartirait le 8 au soir pour Darmstadt.

**Allemagne.** — Le *Frankfurter Zeitung* nous apprend que le nombre des étudiants en Allemagne a été pour le semestre d'été de 29,747, chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'ici. Voici dans quelle proportion les différentes villes universitaires allemandes se partagent ce nombre important d'étudiants: Berlin, 4649; Munich, 3777; Leipzig, 2876; Bonn, 1863; Breslau, 1425; Halle, 1415; Fribourg, 1379; Würzburg, 1284; Tubingue, 1172; Heidelberg, 1164; Erlangen, 1138; Göttingue, 1007; Marburg, 965; Greifswald, 948; Strasbourg, 936; Iéna, 761; Kiel, 708; Königberg, 700; Giessen, 630; Rostock, 500; Münster, 448. Ce sont les facultés de droit qui comptent le plus d'étudiants, soit 8073; ensuite vient la médecine, 7851, et la philosophie, philologie et histoire, 3548.

**Angleterre.** — On mande de Londres au même journal qu'Oscar Wilde a été remis en liberté pour cause de saut.

**Tunisie.** — On vient de découvrir à Tunis, dans trois maisons différentes où des perquisitions ont été faites, la plus grande fabrique de faux billets de banque français qu'on ait connue.

On a saisi cent mille billets de 100 fr., soit 10 millions; de plus, on a trouvé un stock considérable de filigrane représentant environ 1 million.

L'imitation est tellement parfaite que des garçons de recette de différentes banques ont été, malgré leur habitude de manipuler le papier-monnaie, fort embarrassés pour distinguer les billets imités au milieu des autres.

— Passons! interrompit le jeune policier.

— Je passe en effet devant elles, et quand elles se mettent à m'appeler: « Cocher!... cocher!... » je fais celui qui n'entend rien. Mais alors en voilà une qui court après moi, en criant: « Un louis!... un louis de pourboire! » Je réfléchis-ais, quand, pour comble, la femme ajoute: « Et dix francs pour la course! » Du coup, j'arrête net.

Lecoq bouillait d'impatience; mais il sentait que des questions directes et rapides ne le mèneraient à rien. Le plus sage était de tout entendre.

— Vous comprenez, poursuivait le cocher, qu'on ne se fie pas à deux gaillardes pareilles, à cette heure, dans le quartier là-bas. Donc, quand elles s'approchent pour monter, je dis: « Halte-là!... les petites mères, on a promis des sous à papa; où sont-ils? » Aussitôt il y en a une qui m'allonge recta 30 francs, en disant: « Surtout, bon train! »

— Impossible d'être plus précis, approuva le jeune policier. A présent, comment étaient ces deux femmes?

— Vous dites?

— Je vous demande de qui elles avaient l'air, pour qui vous les avez prises?...

Un large rire épanouit la bonne face rouge du cocher.

— Dame!... répondit-il, elles m'ont fait l'effet de deux... de deux pas grand-chose de bon.

— Ah!... Et comment étaient-elles habillées?

— Comme les demoiselles qui vont danser à l'*Arc-en-Ciel*, vous m'entendez. Seulement, l'une avait l'air cosse, tandis que l'autre... Oh! là! là! quel déchet!

— Laquelle a couru après vous?

— Celle qui avait l'air minable, celle qui...

Il s'interrompit: si vif était le souvenir qui traversait son esprit, qu'il tira sur les rênes à faire cabrer son cheval.

— Tonnerre!... s'écria-t-il, attendez, j'ai fait une remarque, à ce moment-là. Il y avait une des deux coquines qui appelait l'autre « Madame », gros comme le bras, tandis que l'autre la tutoyait et la rudoyait.

nuait à Mannheim sa universitaires, est ar- par le train de Bâle, air habillé. Il portait sur le nez, barbe noire d de rentrer, pour la le, sous l'escorte d'un préfecture. seur bien connu, est l'âge de 57 ans. M. eux brasseurs de la plusieurs brasseries. du parti radical ber- tendu les rapports de ptabilité des chemins es articles militaires; relative au commerce is résolutions recom- adopter ces trois lois. es et Amiz a été sui- out été portés en par- conseiller fédéral. cord onnier de Nieder- nti, le renvoyait sans a at her. Le pauvre r cette plantation que, t-aux-rats et eu ab- minutes plus tard, il s de 17 ans seulement. a'avait causé que du La fondation destinée onal pour les aliénés itant St-Gall, M. A. l y a 3 ans, M. Schiess me pour le même but. accident s'est produit anche. Un groupe de domicile vers minuit; nine, l'un d'eux, L. S. ate donner une idée astique, fit mine de malheureusement il au lieu de se mainte- et tomba dans le bras amis qui n'avaient pu e, ni veoir en aide au avait été rapide; ils ter secours, mais sans eux S. revint deux ou tant, puis disparut e après, on retirait son tement des turbines. GER ro d'août de la *Revue* essant article de M. système Méline. Ana- prise sur la voie publique? ne manifestait le cocher ant il n'hésita pas à grim- l: En route. qu'il s'était forgé à ses s tard assurer sa répu- fier surtout de la vrai- croire ce qui paraît in- et, par suite, des ren- idement ramené au cœur gea le trot, quand son La bête avait pratiqué ion avec laquelle il n'y gnit la route de Choisy, t-il, vous m'avez conté de détails maintenant. elles accosté? le dimanche gras, une ur les boulevards, et la ... A minuit, j'avais trente . Cependant, j'étais telle- las, que je me décide à ... quand, rue du Che- ns de loin deux femmes ment, je ne m'en occupe a mon âge...



